



# WSDS-027F Disques en fibre de résine : céramique

Fiche signalétique

## SECTION 1 : Identification

### 1.1. Identification

Nom du produit : Disques en fibre de résine : céramique

### 1.2. Utilisations pertinentes déterminées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance ou du mélange : Retrait de matière aux fins de nettoyage, d'ébavurage et de finition des composants métalliques et non métalliques.

### 1.3. Détails sur le fournisseur de la fiche signalétique

Weiler Corporation  
1 Weiler Drive  
Cresco, PA 18326, É.-U.

### 1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro en cas d'urgence : 570-595-7495

## SECTION 2 : Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Ce produit fabriqué est défini comme un article conformément au règlement 29 CFR 1910.1200. Aucun danger d'exposition n'est prévu pendant l'utilisation normale du produit. Dans la plupart des cas, la matière retirée de la pièce de fabrication sera beaucoup plus considérable que la matière libérée par le produit. En fonction des matériaux que renferme la partie utilisable du produit, il est possible que quelques particules de poussière soient générées par ce produit. Les données suivantes en matière de sécurité concernent les dangers d'exposition potentiels liés aux particules de poussière générées par ce produit. En fonction de cela, aucun étiquetage n'est requis pour le produit fabriqué.

#### Classification SGH-É.-U.

Toxicité pour certains organes cibles, exposition répétée, 1 H372

Texte complet des catégories de danger et des mentions de danger : voir la section 16

### 2.2. Éléments de l'étiquette

#### Étiquette SGH-É.-U.

Ce produit fabriqué est défini comme un article. Par conséquent, aucune étiquette n'est requise pour ce produit fabriqué.

### 2.3. Autres dangers

**Étiquetage supplémentaire :** Dans la plupart des cas, le plus grand danger viendra de l'exposition à la poussière ou aux émanations générées par la matière ou la peinture et les revêtements qui font l'objet du meulage. La majeure partie de la poussière générée pendant le meulage provient de la matière de base qui fait l'objet du meulage ; le danger potentiel posé par cette exposition doit être évalué. La poussière peut poser un risque d'incendie ou d'explosion de poussières, et elle peut poser un grave risque pour la santé.

### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (SGH É.-U.)

Sans objet

## SECTION 3 : Composition et renseignements sur les ingrédients

### 3.1. Substances

Sans objet

### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur du produit	%	Classification SGH-É.-U.
Aluminate(3-), hexafluoro-, de trisodium, (OC-6-11)-	(No CAS) 13775-53-6	1 - 15	Toxicité aiguë, 4 (orale), H302 Toxicité aiguë, 4 (inhalation), H332 Toxicité pour certains organes cibles, exposition répétée, 1, H372 Toxicité aquatique chronique, 2, H411
Borate(1-), tétrafluoro-, de potassium	(No CAS) 14075-53-7	1 - 8	Irritant pour les yeux 2, H319

Texte complet des catégories de danger et des mentions de danger : voir la section 16

## SECTION 4 : Premiers soins

### 4.1. Description des premiers soins

Premiers soins en cas d'inhalation : Transporter la victime à l'air frais. En cas de difficulté à respirer, administrer de l'oxygène. Consulter un médecin.

# WSDS-027F Disques en fibre de résine : céramique

## Fiche signalétique

Premiers soins en cas de contact avec la peau	: Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation cutanée se développe ou persiste.
Premiers soins en cas de contact avec les yeux	: Rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste.
Premiers soins en cas d'ingestion	: Consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Symptômes ou blessures en cas d'inhalation	: La poussière générée par la coupe, le meulage, le sablage ou l'usinage peut causer l'irritation du système respiratoire. Parmi les signes et symptômes, on compte l'essoufflement et une toux persistante. L'inhalation prolongée peut endommager les poumons.
Symptômes ou blessures en cas de contact avec la peau	: Peut causer l'irritation mécanique de la peau, notamment des démangeaisons et des rougeurs.
Symptômes ou blessures en cas de contact avec les yeux	: Peut causer une irritation, des rougeurs, des égratignures à la cornée et des déchirures.
Symptômes ou blessures en cas d'ingestion	: Aucun en cas d'utilisation normale.

### 4.3. Indication de la nécessité d'obtenir immédiatement des soins médicaux et des traitements spéciaux

Aucun renseignement supplémentaire disponible

## SECTION 5 : Moyens de lutte contre les incendies

### 5.1. Agent extincteur

Agent extincteur adéquat	: Utiliser de l'eau, du dioxyde de carbone, un agent chimique en poudre ou de la mousse
Agent extincteur inadéquat	: Aucun.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Aucun danger connu.
Danger d'explosion	: Aucun danger connu.

### 5.3. Conseils à l'intention des pompiers

Protection pendant la lutte contre les incendies : Les pompiers doivent porter un ensemble de protection complet.

## SECTION 6 : Mesures en cas de rejet accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures en cas d'urgence

#### 6.1.1. Pour le personnel autre que le personnel d'intervention d'urgence

Aucun renseignement supplémentaire disponible

#### 6.1.2. Pour le personnel d'intervention d'urgence

Aucun renseignement supplémentaire disponible

### 6.2. Précautions environnementales

Aucune.

### 6.3. Méthodes et matières destinées aux fins de confinement et de nettoyage

Aux fins de confinement	: Aucune mesure particulière requise.
Méthodes de nettoyage	: Aucune mesure particulière requise.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Aucun renseignement supplémentaire disponible

## SECTION 7 : Manutention et entreposage

### 7.1. Précautions pour une manutention sécuritaire

Précautions pour une manutention sécuritaire : Manipuler avec soin. Éviter les impacts.

### 7.2. Conditions pour un entreposage sécuritaire, y compris toute incompatibilité

Conditions d'entreposage : Entreposer dans un endroit sec.

### 7.3. Utilisations finales particulières

Aucun renseignement supplémentaire disponible

## SECTION 8 : Contrôle de l'exposition et protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Aluminate(3-), hexafluoro-, de trisodium, (OC-6-11)- (13775-53-6)**

Sans objet

# WSDS-027F Disques en fibre de résine : céramique

## Fiche signalétique

Borate(1-), tétrafluoro-, de potassium (14075-53-7)

Sans objet

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques adéquats	: La ventilation locale par aspiration et la ventilation générale doivent convenir aux normes d'exposition.
Protection des mains	: Gants de protection.
Protection des yeux	: Lunettes de sécurité.
Protection de la peau et du corps	: Porter des vêtements de travail adéquats.
Protection respiratoire	: Si les concentrations en suspension dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition pertinentes, utiliser un système de protection respiratoire homologué par la NIOSH.

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Solide
Couleur	: Divers
Odeur	: Sans odeur
Seuil de perception de l'odeur	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation relative (acétate de butyle = 1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Tension de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Poe	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés oxydantes	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres renseignements

Aucun renseignement supplémentaire disponible

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucun renseignement supplémentaire disponible

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manutention et d'entreposage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Impossible.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune.

# WSDS-027F Disques en fibre de résine : céramique

## Fiche signalétique

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

À des températures supérieures à 250 °C, des produits de décomposition dangereux ou toxiques peuvent être générés.

## SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

### 11.1. Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classifié

<b>Aluminate(3-), hexafluoro-, de trisodium, (OC-6-11)- (13775-53-6)</b>	
DL50 orale, rat	> 5 g/kg
DL50 cutanée, rat	> 2 000 mg/kg
ETA, É.-U. (orale)	500 mg/kg poids corporel
ETA, É.-U. (gaz)	4 500 ppmv/4 h
ETA, É.-U. (vapeurs)	11 mg/l/4 h
ETA, É.-U. (poussière, brouillard)	1,5 mg/l/4 h

<b>Borate(1-), tétrafluoro-, de potassium (14075-53-7)</b>	
DL50 orale, rat	5 854 mg/kg
ETA, É.-U. (orale)	5 854 mg/kg poids corporel

Corrosion ou irritation cutanées : Non classifié

Dommages ou irritations graves des yeux : Non classifié

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classifié

Mutagenicité des cellules germinales : Non classifié

Cancérogénicité : Non classifié

Toxique pour la reproduction : Non classifié

Toxicité pour certains organes cibles – exposition unique : Non classifié

Toxicité pour certains organes cibles – exposition répétée : Cause des dommages aux organes à la suite d'une exposition prolongée ou d'expositions répétées.

Danger d'aspiration : Non classifié

## SECTION 12 : Renseignements écologiques

### 12.1. Toxicité

<b>Aluminate(3-), hexafluoro-, de trisodium, (OC-6-11)- (13775-53-6)</b>	
CE50, Daphnia 1	5 mg/l (durée d'exposition : 48 h – espèce : Daphnia pulex)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement supplémentaire disponible

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

<b>Aluminate(3-), hexafluoro-, de trisodium, (OC-6-11)- (13775-53-6)</b>	
Facteur de bioconcentration, poisson 1	Aucune bioaccumulation

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucun renseignement supplémentaire disponible

### 12.5. Autres effets nocifs

Effet sur la couche d'ozone : Aucun renseignement supplémentaire disponible

Effet sur le réchauffement climatique : Aucun effet connu causé par ce produit.

# WSDS-027F Disques en fibre de résine : céramique

## Fiche signalétique

### SECTION 13 : Considérations en matière d'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations en matière d'élimination des déchets : Jeter le contenu et le contenant conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

### SECTION 14 : Renseignements sur le transport

#### Department of Transportation (DOT)

Conformément au DOT

Sans objet

### SECTION 15 : Renseignements réglementaires

#### 15.1. Règlements fédéraux des É.-U.

##### Aluminate(3-), hexafluoro-, de trisodium, (OC-6-11)- (13775-53-6)

Figure à l'inventaire de la TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis

##### Borate(1-), tétrafluoro-, de potassium (14075-53-7)

Figure à l'inventaire de la TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis

#### 15.2. Règlements des États des É.-U.

Aucun renseignement supplémentaire disponible

### SECTION 16 : Autres renseignements

Texte complet des mentions de danger :

Toxicité aiguë, 4 (inhalation)	Toxicité aiguë (inhalation) catégorie 4
Toxicité aiguë, 4 (orale)	Toxicité aiguë (orale) catégorie 4
Toxicité aquatique chronique, 2	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique de catégorie 2
Irritant pour les yeux 2	Domages aux yeux et irritation des yeux graves, catégorie 2
Toxicité pour certains organes cibles, exposition répétée, 1	Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée), catégorie 1
H302	Nocif en cas d'ingestion
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif en cas d'inhalation
H372	Cause des dommages aux organes à la suite d'une exposition prolongée ou d'expositions répétées
H411	Toxique pour la vie aquatique avec effets persistants

Ces renseignements sont fondés sur les connaissances actuelles et visent à décrire le produit aux fins d'exigences en matière de santé, de sécurité et d'environnement seulement. Par conséquent, il ne faut pas les interpréter comme garantissant toute propriété particulière du produit.